

Sainte-Anastasie sur Issole



Sans remonter au déluge...

BULLETIN MUNICIPAL

OCTOBRE 2010

N°240

LE MOT DU MAIRE

Et la pluie se déversa sur la terre pendant 40 jours et 40 nuits...

La Génèse

Le village ancien de Sainte-Anastasie a été construit sur un éperon rocheux surplombant la vallée de l'Issole. Durant des siècles il en a dominé la vallée se tenant prudemment hors de portée des risques dominants, c'est-à-dire les inondations, les incendies, sans compter naturellement les barbaresques.

Puis, avec les temps modernes, le village s'est étendu alentour sur le bassin versant de la rivière.

Cette urbanisation couvre aujourd'hui la majeure partie d'un parc habité de faible densité (les zones NB). Cette dissémination de l'habitat individuel a modifié profondément notre approche traditionnelle des risques majeurs. Ceci est particulièrement vrai pour les risques d'incendie que chacun maîtrise assez bien, mais cela l'est moins pour les menaces très occasionnelles de déferlements torrentiels.

Or, après la catastrophe survenue en Dracénie, cette menace nous ramène en permanence à la simple et dure réalité d'un risque que nous ne saurions négliger.

En effet, où qu'ils se situent, nos vallons, tous affluents de l'Issole, ne sont que le fruit de milliers d'années d'érosion. Ils sont aussi, pour ceux qui n'y prendraient garde, un danger permanent en zones habitées, même si dans la plupart des cas les habitations autorisées, n'empiètent pas sur des secteurs très menacés.

Aujourd'hui, certains de ces lits profonds ont été, volontairement ou non, comblés et d'autres ont été artificialisés par quelques travaux ou constructions légères.

Pourtant, ces véritables torrents saisonniers sont visibles, identifiables, cadastrés et leur fonction ne peut nous échapper. Ils sont donc bien connus de leurs propriétaires ou de leurs riverains :

-chacun à Ste-Anastasie les connaît, qu'il s'agisse du Vallon de Boutin, de Gueirol, de la Croix de Naple, de Trumian, de la Clappe ou des Vaux et a observé quelques-uns de leurs débordements ;

-chacun connaît également l'interdiction que le bon sens -autant que la loi- impose, de ne pas encombrer ni détourner ces lits le plus souvent asséchés.

En cas d'hésitation, il nous suffit de consulter l'article 640-64 du Code Civil qui précise sans ambiguïté que nul ne peut gêner ou détourner les écoulements naturels des eaux pluviales.

J'en appelle donc à votre prudence et à votre responsabilité, tant pour vous-même que pour votre voisinage.

Je vous en remercie.

Jean-Pierre MORIN



E-mail : s.anastasie@wanadoo.fr site : www.ste-anastasie.fr

Informations pratiques

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

STE-ANASTASIE "La Boutique" au fond de la place des Ferrages. Vente ou dépose d'objets divers. Ouvert le mercredi de 14H à 18H et le samedi de 9H30 à 11H30

ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE

Siège Social : 83136 Méounes les Montrieux
Pour le Canton Madame Isabelle GARCIA
Tél. 04.94.33.97.51 La prochaine permanence aura lieu les Vendredis 12 et 26 novembre 2010, en Mairie de 14H. à 16H.

MAIRIE

L'accueil de la Mairie est ouvert au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 H à 12 H et le mercredi de 13 H 30 à 16 H 30.

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Mme Séverine COURMONTAGNE : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide-ménagère). Tél. : 04.94.92.27.08. Permanence en mairie le 1er jeudi de chaque mois de 11H. à 12H.

DECHETTERIE DU SIVOM DE L'ISSOLE

à FORCALQUEIRET Horaires d'ouverture
Lundi, Mercredi, Jeudi et vendredi de 8H30 à 12H et 14H à 17H Le Samedi de 9H à 12H.

Fermé Dimanche et Mardi Tél. : 06.07.31.02.27

RAMASSAGE MENSUEL DES ENCOMBRANTS

Prochain ramassage des « monstres » :

Les Mardis 23 et 30 novembre 2010

(se faire inscrire en Mairie au préalable).

C.I.C.A.S.

Retraite complémentaire des salariés
Tél. 0820 200 189 Permanence : BRIGNOLES
Cité Administrative, Rue des déportés
Mercredi et le Jeudi (au rez-de-chaussée)

ORDRE DES AVOCATS

Consultations gratuites d'avocats : Antenne de Justice, 4 avenue Foch Brignoles. Pour renseignements ou rendez-vous tél. au 04.98.05.93.81.

AGENCE POSTALE

Horaires d'ouverture

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi de 9H à 12H. Le Mercredi de 14H à 17H.

Tél. : 04.94.72.27.40

Le CENTRE d'INFORMATION et de RECRUTEMENT des FORCES ARMEES (CIRFA)

Vous propose des permanences suivantes :

A Brignoles : Bureau Info Jeunesse (tél. 04.98.05.12.69)

-CIRFA TERRE le 03/11 de 9h30 à 12h et de 14h à 16h et le 17/11 de 14h à 16h

-CIRFA MER le 10 novembre de 9h à 11h30

-CIRFA AIR le 10 novembre de 13h30 à 17h

A Garéoult : Bureau Info Jeunesse (tél. 04.94.80.94.90)

-CIRFA MER le 17 novembre de 14h à 16h45

Numéros utiles

Mairie

-Accueil : 04.94.69.64.40

-Secrétariat du Maire : 04.94.69.64.42

-M. DUCHEMIN, 5ème Adjoint (Urbanisme) : 04.94.69.64.45 reçoit le mardi et le jeudi de 9h à



11h30.

-Mme BRETON, 1er Adjoint (Action sociale) : 04.94.69.64.47 Reçoit le lundi, jeudi et vendredi, de 9 H à 12 H, mercredi de 14 H à 16 H 30

-Service cantine : 04.94.69.64.10

Fax : 04.94.69.64.41

Police Municipale

Numéro : 06.08.80.45.82

Assistante Sociale

Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec l'assistante sociale : 04.98.05.17.60

A.D.A.F.M.I.

Association d'Aide à Domicile dont la mission est d'assurer aux personnes dépendantes un soutien adapté (retraités). : 04.94.69.44.86

Fourrière Municipale Conventionnée

« IDENTITE CANINE » à Garéoult :

04.94.04.89.33

Pharmacies de Garde

Numéro du standard d'appel d'urgence :

08.92.46.45.45

Dépannage

E.D.F. : 0 810 333 083 Téléphone : 10 15 (*)

Eau et Assainissement : 0 810 757 757

(*) en cas de dérangement de votre ligne vous pouvez venir en mairie où un téléphone sera mis à votre disposition pour contacter France Télécom.

Conciliateur de justice

Pour le canton, une permanence est assurée en Mairie de La Roquebrussanne, tous les jeudis de 14H à 17H30 sur rendez-vous au 04.94.37.00.90

Gendarmerie Nationale Brigade de La Roquebrussanne

Le 17 uniquement pour les urgences

Le 04.98.05.22.70 pour tous les autres cas y compris les simples contacts ou demandes de renseignements.

URGENCES Pompiers : 18, Samu : 15

Couleur Mohair

Elevage de Chèvres Angora Boutique à la Bergerie

Créations en Laine Mohair

- Pulls
- Vestes
- Gants Mitaines
- Etoles
- Echarpes
- Chaussettes
- Couvertures
- Plaids

-10% sur présentation de ce bon

Novembre Décembre Vacances Scolaires
Tous les jours (sauf mardi) de 14h à 18h

Sainte Anastasie sur Issole
Chemin des colombades
(derrière le Camping de La Vidresse)

06 14 49 35 80 - www.couleurmohair.com

Chronique municipale

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2010

N°10/48 : Budget Communal : Décision modificative n°2

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder aux modifications budgétaires suivantes :

Fonctionnement :

6236 Catalogues et imprimés	+ 1 000.00 €
6247 Transports collectifs	+ 1 000.00 €
6413 Personnel non titulaire	- 22 000.00 €
64168 Autres emplois d'insertion	+ 40 000.00 €
6553 Service d'incendie	+ 500.00 €
675 (042) Valeur comptable immob. cédées	- 0.15 €
676 (042) Dif. sur réal trans. en investi.	- 299.85 €
022 Dépenses imprévues fonctionnement	- 20 200.00 €

Recettes d'Investissement :

10223 Taxe locale d'équipement	+ 300.00 €
192 (040) Plus/moins value cession d'immo	- 299.85 €
2182 (040) Matériel de transport	- 0.15 €
024 Recettes d'investissement	+ 300.00 €

Dépenses d'Investissement :

Opération 17 : Divers travaux communaux

2313 Immo en cours de construction	+ 300.00 €
2135 Installations générales	+ 3 000.00 €

Opération 30 : Rénovation ancienne gare

2313 Immo en cours de construction	+ 2 500.00 €
------------------------------------	--------------

Opération 47 : Travaux restauration mairie

2313 Immo en cours de construction	- 5 800.00 €
------------------------------------	--------------

Adopté à l'unanimité

N°10/49 : Subvention à l'association du personnel

communal Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention à l'association du Personnel Communal d'un montant de 3 700 €.

N°10/50 : Participation financière communale aux dépenses de chauffage électrique de l'église du village

Le Conseil Municipal décide de participer aux frais de fonctionnement des appareils de chauffage et de conservation de l'église communale et de fixer cette participation à la somme annuelle suivante : 400 €.

N°10/51 : Budget Eau et Assainissement : Décision modificative n°1

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder aux modifications budgétaires suivantes :

Recettes d'Exploitation :

708 Produits des activités annexes	- 100.00 €
777 Quote-part des subv. d'investi.	+ 100.00 €

Dépenses d'Investissement :

2315 Installations, outillage et matériel technique	- 100.00 €
1391 (040) Subvention d'équipement	+ 100.00 €

Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- **Le SIVU de la LOUBE** : la situation financière du syndicat ne lui permet pas de poursuivre son activité sans remettre en cause sa gestion. Plusieurs solutions ont été envisagées parmi lesquelles, le réemploi des personnels par les communes adhérentes. Après avis du Conseil Municipal, la commune envisage d'employer une personne à mi-temps avec la Commune de Forcalqueiret.

- **La PROVENCE VERTE** :

Le Maire présente un rapide historique et un compte-rendu des travaux du Syndicat Mixte de la Provence Verte. Dans la phase d'achèvement de son PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) et avant d'aborder le DOG (Document d'Orientation Générale), il a été convenu que Mickaël LATZ Président et Jean-Pierre MORIN, 1er Vice-président participeraient dans chaque Communauté de Communes à une réunion d'information sur la démarche SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) en cours.

- **SINISTRE Rue Alphonse DAUDET** :

Tant que le tribunal administratif n'a pas statué sur le litige qui oppose la mairie et l'A.S.A. du canal d'arrosage à la société BATIROC, les travaux d'aménagement de la voirie ne peuvent être entrepris.

RECENSEMENT des ENFANTS NES en 2008 et 2009

Afin de préparer au mieux la rentrée scolaire prochaine (septembre 2011), la directrice de l'Ecole Maternelle souhaiterait constituer une liste d'enfants nés en 2008 et en 2009. Si vous êtes parents d'un enfant né en 2008 ou en 2009, veuillez vous faire connaître auprès de la directrice de l'école avant le 10 novembre 2010 (même si votre enfant a déjà été recensé l'an dernier).



RESTAURANT SCOLAIRE

Nous rappelons aux parents désirant que leur enfant mange à la cantine le mercredi 3 novembre qu'il est impératif de les inscrire au 04.94.69.64.10 avant le mardi 2 novembre à 9h dernier délai.



MISSION LOCALE OUEST HAUT VAR Nouveau à la Mission Locale de Brignoles !

L'Espace Ouvert

Chaque vendredi matin de 9h à 12h30, une Animatrice Emploi vous accueille sans rendez-vous pour vous informer et vous accompagner dans vos démarches d'emploi et administratives. Pour bénéficier de cet espace ouvert, vous devez être âgé de 16 à 25 ans et être inscrit à la Mission Locale.

Renseignements et contact au 04 94 59 03 40
Retrouvez toute l'actualité de la Mission Locale sur : www.missionlocale-ohv.fr

CCAS



- MICRO-CRECHE

Les travaux d'aménagement du local ont enfin repris !!!!!

Gageons que la célérité des entreprises permettra l'ouverture en début d'année de cette structure d'accueil de la petite enfance afin de répondre, à la demande pressante des mamans.

- REPAS DE NOEL

Comme annoncé ce repas est prévu le 9 décembre 2010 à la salle polyvalente à partir de 11h30

Un certain nombre d'entre vous ont déjà répondu à l'invitation envoyée mi-octobre.

Il n'est donc pas nécessaire d'attendre la date limite du 23 novembre pour nous transmettre votre réponse, ceci nous permettrait d'ajuster au mieux l'organisation du repas et du transport des personnes ayant des difficultés à se déplacer. Merci de votre compréhension

Mme Rose-Marie BRETON, 1er Adjoint



ADIL DU VAR
Agence Départementale pour l'Information
sur le Logement du Var

ADIL VAR Flash Info Logement

ACTION LOGEMENT - LE LOCA-PASS - GARANTIE ET AVANCE

Ce dispositif, mis en place en 1998 dans le cadre d'une convention signée entre l'Etat et l'U.E.S.L (Union des Entreprises et des Salariés pour le Logement), prévoyait :

. Une caution solidaire gratuite donnée au bailleur dans le cadre de la conclusion d'un contrat de location d'habitation, nommée "GARANTIE LOCA-PASS",

. Une aide permettant le financement du dépôt de garantie demandé par le bailleur lors de la conclusion dudit contrat, nommée "AVANCE LOCA-PASS".

Depuis la création du dispositif LOCA-PASS, ces deux aides, garantie et avance, n'ont pas cessé d'évoluer.

A ce jour et depuis le 1er janvier 2010, la GARANTIE LOCA-PASS n'est plus maintenue dans ses dispositions initiales.

Elle n'est accordée que pour la location d'un logement conventionné appartenant à une personne morale (sauf les SCI constituées entre parents et alliés jusqu'au 4ème degré inclus) faisant l'objet d'une convention APL (Aide Personnalisée au Logement) ou d'une convention à loyer maîtrisé avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat).

Le montant de l'AVANCE LOCA-PASS est revu à la baisse. Cette avance est plafonnée à 500 euros au lieu de 2300 euros. Le montant minimum des mensualités de remboursement passe de 15 à 20 euros.

C'est une recommandation de l'UESL en date du 16 juillet 2010 qui a modifié les conditions de mise en œuvre de l'avance LOCA-PASS applicables aux baux dont la date de prise d'effet est postérieure au 31 août 2010.

Quels en sont les bénéficiaires ?

. Les salariés (ou préretraités) des entreprises du secteur privé non agricole, quelle que soit l'ancienneté et quelle que soit la nature du contrat de travail, y compris les retraités depuis moins de 5 ans, et les travailleurs saisonniers,

. les jeunes de moins de 30 ans en situation de recherche d'emploi, en formation en alternance, les étudiants boursiers d'Etat, et ceux en situation d'emploi (quel que soit l'employeur sauf les fonctionnaires titulaires).

Cette situation d'emploi est caractérisée par l'existence :

o d'un CDD d'au moins 3 mois en cours,

o d'un ou plusieurs CDD d'une durée cumulée d'au moins 3 mois au cours des 6 derniers mois,

o ou d'une convention de stage d'au moins 3 mois en cours.

Auparavant, l'AVANCE LOCA-PASS pouvait être octroyée à tous les ménages entrant dans un logement locatif du parc privé ou social. Le champ d'application concernant les bénéficiaires a donc été réduit, suite à la recommandation de l'UESL en date du 16 juillet 2010 modifiant les conditions de mise en œuvre de l'avance LOCA-PASS.

J.P. : Un arrêt de la 3ème chambre civile de la Cour de Cassation en date du 07 avril 2010 confirme que même si le dépôt de garantie a été versé par un tiers et notamment par l'avance LOCA-PASS*, c'est par principe au locataire que le bailleur doit restituer ce dépôt de garantie.

*Cet arrêt s'applique également si le locataire a recours au FSL (Fonds Solidarité Logement).

Pour plus de renseignements contacter l'Agence Départementale d'information pour le logement : 504 Avenue de Tassigny, Espace Galaxie "B"- 1er étage 83000 TOULON Tél : 0825.77.88.77 /Fax : 04.94.22.65.81

URBANISME



TRAVAUX ECOLE COMMUNALE

Grâce à un temps élément en ce début d'automne et une équipe de maçons efficaces, l'édification du restaurant scolaire a pris une légère avance sur le planning prévu (plancher coulé, début d'élévation des murs).

Jean-Claude DUCHEMIN - Adjoint délégué à l'urbanisme



Jean-Pierre MORIN,
Maire et le Conseil municipal
de **SAINTE-ANASTASIE** sur Issole,
ont l'honneur de vous inviter
à la Commémoration Officielle de la **VICTOIRE** du 11 NOVEMBRE 1918
avec la participation de la Chorale « **CHANT et AMITIE** »
10 H 15 : Départ du cortège (devant la Mairie)
10 H 30 : Cérémonie devant le Monument aux Morts (cimetière)
10 H 45 : Apéritif au Bar des Amis



TRAVAUX REALISES

- Elagage des frênes et micocouliers de l'avenue du Général de Gaulle pour assurer la sécurité des riverains.



- Remplacement des baies vitrées de la salle polyvalente.

La vie associative



CLUB DES CIGALES

Si vous souhaitez participer à une activité créative un « atelier de peinture sur porcelaine » peut être créé au local des Cigales. N'hésitez pas à téléphoner au 04 94 72 21 98 pour obtenir tous renseignements sur cette activité. Lors de l'assemblée générale du 9 octobre 2010, diverses manifestations et sorties ont été programmées pour la fin de l'année :

- **Dimanche 7 novembre 2010** : Goûter dansant animé par un D.J - Prix : 10€ par personne (comprenant boisson à volonté et une pâtisserie). Réservations au 04 94 72 21 98

- **Samedi 11 décembre 2010** : « SYMPHONIC MANIA » au Zénith de Toulon à 20h30 - Prix par personne (places en 1ère série et transport par car) 40€ - Réservations au 04 94 72 21 98 avant le 8 novembre
La Présidente



COMITE DES FETES REVEILLON 2010



Pensez à réserver dès le 10 novembre !
Réservation possible auprès du Tabac Chez BRUNO, Epicerie PROXI, Café des AMIS, Boulangerie VITTORINO et auprès du Comité des Fêtes au 06.84.96.68.28
Prix 60 €, le détail du menu sera affiché dès le 10 novembre.

Le Comité des Fêtes de SAINTE-ANASTASIE

ORGANISE

le Jeudi 11 novembre 2010

DE 07 H A 18 H

PLACE DE LA GARE



**FOIRE A LA BROCANTE
MARCHÉ PAYSAN
MARCHÉ AUX PUCES
FOIRE ARTISANALE
ET PRODUITS BIO**

Les habitants de SAINTE-ANASTASIE désirant vendre leurs objets personnels doivent demander une autorisation en Mairie. Les autres exposants devront produire leur carte professionnelle.

**BUVETTE - SANDWICHS - CAFÉ
TOUTE LA JOURNÉE**



Merci aux exposants de réserver leurs emplacements

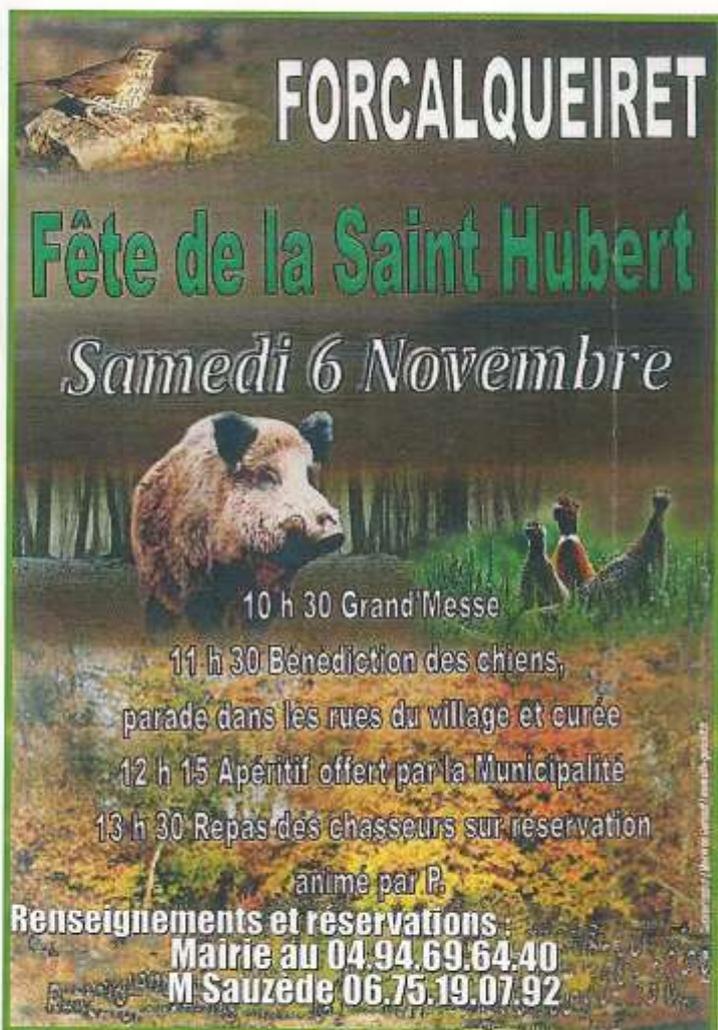
RENSEIGNEMENTS : 06.84.96.68.29

Le Président du Comité des Fêtes, Jean-Jacques GUYONNET

CLUB DES RANDONNEURS

Le repas de fin d'année des randonneurs aura lieu le **vendredi 26 novembre 2010** à partir de 19h salle polyvalente.





FORCALQUEIRET

Fête de la Saint Hubert

Samedi 6 Novembre

10 h 30 Grand'Messe
 11 h 30 Bénédiction des chiens,
 parade dans les rues du village et curée
 12 h 15 Apéritif offert par la Municipalité
 13 h 30 Repas des chasseurs sur réservation
 animé par P.

Renseignements et réservations :
 Mairie au 04.94.69.64.40
 M Sauzède 06.75.19.07.92



LOTO



Dimanche 12 décembre 2010
 à 14h00 Salle polyvalente

4 € le carton / 10 € les 3 cartons
Nombreux lots - Buvette
 Organisé par le Football Club de Sainte-Anastasia et le Saloon Country Dance



**SECOURS
 POPULAIRE
 FRANÇAIS**
 Comité de Sainte-
 Anastasia

Le Comité remercie tous les participants au repas « Moules Frites » qui a connu un franc succès grâce à notre ami PASCAL. La vente « Portes Ouvertes » du 23 octobre a permis à de nombreuses familles de faire la garde robe d'hiver. Une Grande Vente aura lieu la Salle Polyvalente le 20 novembre de 9h à 16h. Venez nombreux pour notre déballage de vêtements de ski et de jouets. Merci à tous.

Le Président – Jo Peyrachon.



CLUB DANSE TASIE - Avis aux amateurs

En danse de salon un grand nombre de débutants ont commencé à s'initier à l'art de la danse en couple.

Vu l'affluence des participants un deuxième cours va être créé le mercredi à 17h30.

Il reste quelques places dans les cours avancés et niveau 2, pour perfectionner vos danses de société (Tango, paso, chacha, valse, rock, boston, boléro, fox-trot, quick-step etc....)

Les dernières inscriptions seront prises jusqu'au 15 novembre, ensuite il vous faudra attendre la rentrée de septembre 2011.

En Jazz une nouvelle prof a su motiver les enfants, leur nombre a doublé ce qui nous amène à faire plus de cours. Il est toujours possible d'assister à un cours d'essai pour faire connaissance avec Angélique pour le Jazz et Caroline danse de salon.

Rappel des jours et horaires Jazz avec Angélique

Lundi : 17h à 17h45 enfants de 3 / 5 ans

17h45 à 18h30 enfants 6 / 8 ans

18h30 à 19h15 enfants 9 / 13 ans

Mercredi : 9h30 à 10h15 enfants 9 / 13 ans

10h15 à 11h enfants 3 / 5 ans

11h à 11h45 enfants 6 / 8 ans ou adultes suivant demande

Danse de salon avec Caroline à Sainte-Anastasia

Mardi : 19h à 20h30 cours de débutants

20h30 à 22h cours niveau 1

Mercredi : 17h30 à 19h cours de débutants

19h à 20h30 cours avancés

20h30 à 22h cours niveau 2

Au club, les danseurs ont de 3 à 77 ans et +, mais ce qui compte le plus, c'est l'amour de la danse, l'ambiance amicale et la bonne humeur. Si c'est votre cas

vous êtes les bienvenus. Pour toutes informations contactez Yolande : 04 94 72 29 81

Site : www.ste-anastasia.fr ou <http://--yobe.e-monsite.com>



CHORALE «CHANT et AMITIE»

L'Assemblée Générale de notre association a eu lieu en présence de monsieur le Maire, le vendredi 15 octobre. Depuis 15 ans maintenant, nous nous réunissons à cette même époque pour faire le point. Cette année encore nous avons pu faire le constat de la bonne santé de notre association, tant sur le plan de ses activités que sur le plan de sa gestion.

Notre chorale a repris son rythme de répétitions hebdomadaires depuis le 13 septembre. Nous avons eu le plaisir d'accueillir 5 nouveaux choristes, et nous engageons vivement les amateurs de chant choral à nous rejoindre. Les débutants sont les bienvenus !!

Rendez vous à la salle polyvalente le lundi à partir de 17h30. Vous pourrez participer ou simplement observer, cela ne vous engage à rien !! Notre chef, Pierre LAURENT, nous fait travailler avec sérieux mais dans la bonne humeur ! Il nous dirige depuis un an et s'est parfaitement adapté à notre groupe.

Nous donnons déjà rendez-vous à ceux qui voudraient nous écouter en concert, le 18 décembre à Brignoles et le 23 janvier à Ste Anastasie. Nous vous donnerons plus de précisions dans les prochains bulletins. Vous pouvez aussi consulter notre site, dont vous trouverez le lien sur la page "Chant et Amitié" du site du village. A bientôt !!

Le Président – Michel BERENGER



La vie au village

TRIBUNE LIBRE

Nous remercions « chaleureusement » les deux cavaliers qui un Dimanche vers 18 heures ont traversé le village sur leur monture et qui ont permis à leurs chevaux de se soulager devant notre porte dans une petite rue du village, sans nous prévenir et surtout sans nous aider à nettoyer le monceau de déjections laissé sur place. Bien entendu à force de seaux d'eau (150 l d'eau gâchée) nous avons procédé au nettoyage. Nous pensions que l'équitation apportait quelques valeurs morales... à par un comportement bien « cavalier » eux n'ont rien compris.

M Coussaert

Droit de réponse aux deux ou trois parents d'élèves du Collège Pierre Gassendi qui téléphonent au Conseil Général ou à la Communauté des Communes avec comme référence la seule parole de leurs enfants. Sachez que dans le bus il y a un disque plus communément appelé « mouchard » qui donne les heures de départ et d'arrivée, la vitesse, le kilométrage et les temps d'arrêts.

Après vérifications par les contrôleurs suite aux plaintes déposées il n'y a aucun jour du mois de septembre où le départ de Sainte-Anastasie a été fait vers 7h20 ou 8h20 par contre l'arrivée au collège est toujours vers 7h50 et 8h45 donc aucun retard pour la rentrée des classes.

Même avec des travaux, les vendangeurs etc... il ne faut pas plus de 12 à 15 minutes pour faire le trajet et non pas ½ heure.

Pour en terminer, Monsieur et Madame en téléphonant pour vous plaindre donnez vos noms et le jour de l'infraction constatée par vos enfants, cela m'évitera de passer une matinée pour le contrôle de mes disques sans être rémunéré et si vous voulez que vos enfants arrivent plus tôt au collège de façon à trainer un peu plus longtemps dans la « zone industrielle », demandez au Conseil Général de changer les horaires ou mieux encore faites l'économie d'une carte de bus et accompagnez vos enfants en voiture.

Monsieur Plaza – Chauffeur du bus

Pièce jointe : extrait du tarif des amendes édité par le Conseil Général pour toutes les infractions commises dans les transports :

Infractions de 3ème classe (tarif au 01/07/2007 : 41.04 €) Catégorie A

Voyage sans titre, mauvaise identité du porteur d'une carte, abonnement périmé, voyage avec un abonnement sur un trajet autre, voyage avec un abonnement scolaire en dehors des jours de période scolaire, titre d'abonnement oublié (en cas de présentation du titre dans un délai de deux mois, l'infraction sera considérée comme titre non valide).

Infractions de 3ème classe (tarif au 01/07/2007 : 27.36 €) Catégorie B

Tarif réduit non justifié et titre non valide.

Infractions de 4ème classe (tarif au 01/07/2007 : 144 €)

Détérioration de matériel de publicité ou de matériel d'information des transports, transports n'animaux non autorisés, usage d'instruments sonores dans le véhicule ou trouble de la tranquillité des autres voyageurs, attitude irrespectueuse envers l'accompagnateur, le conducteur ou un autre voyageur, obstacle à la fermeture ou ouverture régulière des portes du véhicule, utilisation abusive des dispositifs d'arrêt d'urgence ou des dispositifs propres à l'exploitation, personne en état d'ivresse dans le véhicule, revente d'un titre de transport, introduction d'un objet interdit, propagande, pétition, quête et distribution de tracts ou d'objets dans le véhicule, fumer dans le véhicule.

PETITES ANNONCES

-Vend cuisinière mixte, 3 feux gaz, 1 plaque de four électrique. Etat neuf, servie 1 an, prix 120 €

4 chaises cuisine chromées : 110 €

Tél : 04.94.04.35.34

-Cherche à racheter concession deux places dans l'ancien cimetière de Sainte-Anastasia.

Contact au 06.12.71.52.26 ou
06.12.33.97.74 - M Ravel

ERRATUM

Correctif mois de septembre

-Professeur bilingue offre des cours pour jeunes et adultes en anglais pour études scolaires et particulières. Cours pour toutes raisons et passions (business, conversation, cinéma, théâtre, littérature). Professeur originaire du Royaume-Uni et diplômé « CELTA » (Cambridge). Services de relecture et traduction aussi offertes. Cours : 15 € à l'heure

Contact : 04.94.04.25.65 – Alexander Knupffer (skype)

Courriel : alex@radcot.com

-Vend 6 chaises en hêtre massif. Etat neuf, couleur vert grisé (presque blanc). Valeur 60 € l'unité (La Redoute) vendues 30 €, soit 180 € les 6.

Tél : 04 94 72 24.34

BIENVENUE

Comme vous l'avez sûrement remarqué, l'Espace Santé du Chemin de la Bassaque s'est agrandi.



Cela a permis à de nombreux professionnels de santé de s'installer sur notre commune.

Nous souhaitons la bienvenue à la dernière arrivée : **Madame Gaëlle LEPORTOIS, Pédiatrice Podologue, Espace Santé, 15 Chemin de la Bassaque, à Sainte-Anastasia.**

Tél : 04.94.59.96.12.

Nous espérons que tous ces nouveaux services de proximité profiteront à votre santé et à votre bien être.

Le Carnet de Sainte-Anastasia sur Issole

Naissances :

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :

- de Dylan GRISEL, né le 19 septembre ;

- d'Anastasia GORGET-BANU, née le 21 septembre ;

Ainsi que la naissance de Nathael SCHUH, né le 07 octobre dernier.

Toutes nos félicitations aux nouveaux parents.

Les Poètes de Sainte-Anastasia

Chant de juillet

Les immenses chênes
Les pins fuselés
Chantant avec les frênes
Leur chant de juillet.

Voix du rossignol
En si, do, ré, mi ?
En do, ré, mi, sol
Charmant gazouillis ?

Ni beau gazouillis
En do, ré, mi, sol
Ni si, do, ré, mi
Pour le rossignol.

Les voix sont criardes
Pleines de chaleur
Aigües, nasillardes
Et chantent en chœur...

Le chant de juillet
Est chant de cigales
Que le plein été
Transforme en cymbales.

Jeannette CARRIERE



NOUVEAU PERE DE LA PAROISSE

Nous venons d'accueillir dans notre paroisse le Père Philippe N'ZEBE qu'il partagera avec celles de Rocbaron et de Forcalqueiret. Le Père Philippe est né le 5 juin 1970 en Côte d'IVOIRE puis après des études de droit et un parcours professionnel dans le secteur de l'agroalimentaire il a cheminé vers le sacerdoce qui l'a conduit tout d'abord en République Démocratique du Congo, puis en France, puis à Rome.

Ordonné prêtre le 28 juin 2009 à La Castille par Monseigneur Dominique REY, Evêque du diocèse Fréjus/Toulon après avoir travaillé sur les paroisses de Hyères, La Garde et Fréjus durant trois années.

Nous accueillons le Père Philippe dans notre paroisse et nous savons qu'il est heureux d'être parmi nous. Nous le saluons pour ses premiers contacts chaleureux tant avec les élus qu'avec les paroissiens.

Il a célébré sa première messe à Sainte-Anastasia le 5 septembre 2010. Bienvenue Père Philippe.

LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Jeudi 11 novembre : -Foire à la Brocante, Pucés, Marché Fermier

Place de la Gare – de 7h à 18h

-Commémoration du 11 novembre 1918

Départ du cortège 10h15 devant la mairie

Dimanche 14 novembre : Farfouille des Varois vers les Autres

Salle Polyvalente – de 9h à 15h

Samedi 20 novembre : -Braderie – Vente de Jouets du Secours Populaire

Salle Polyvalente – de 9h à 14h

-Loto du Comité des Fêtes

Salle Polyvalente – 20 h 30

Samedi 4 décembre : Concert « Colorature Opéra »

(L'amour dans tous ses états). Avec Monique BORELLI

Salle Polyvalente – 20h30 Entrée Libre

Ce bulletin est entièrement conçu et réalisé par les élus et le personnel communal de la commune de Sainte-Anastasia